



1er TROPHÉE SENIOR & CLASSIC MID AMATEUR

Golf d'Apremont

Mercredi 11 Avril et Jeudi 12 Avril 2018

RÈGLEMENT PARTICULIER DE L'ÉPREUVE :

Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales amateurs.
Les conditions de ce règlement prévalent sur celles des règlements généraux.

Article 1- Formule de jeu :

36 Trous Stroke-play Brut – 18 trous par jour :

Epreuve ouverte aux joueurs amateurs français licenciés à la FFGolf, ayant acquitté leur « droit de jeu Fédéral » de 35 €, et aux joueurs étrangers licenciés dans leur Fédération Nationale, rentrant dans la limite des index fixée ci-dessous à l'article 2 et **ayant 50 ans ou plus la veille de l'épreuve pour le trophée Seniors et ayant 30 ans ou plus la veille de l'épreuve pour le Classic-Mid Amateur**. Répondre aux exigences des Règles du Statut d'Amateur et avoir un certificat médical obligatoirement enregistré par la FFGolf avant la date limite d'inscription.

Article 2 - Séries, marques de départ et champ de joueurs :

Une seule série et une seule marque de départ par sexe par épreuve Trophée Seniors et Mid-Amateurs.

Marques : Trophée Seniors : Repères Jaunes pour les messieurs et rouges pour les Dames.

Marques : Mid Amateurs: Repères Blancs pour les messieurs et bleus pour les Dames.

L'index pris en compte sera celui de la joueuse ou du joueur à la date limite d'inscription.

Champ de joueurs : Le nombre total des engagés sera limité à 120 joueurs
(Trophée sénior + Classic Mid) répartis suivant les catégories :

Mid Amateurs : 60 dont 13 dames et 6 wild cards.

Trophée Seniors : 60 dont 14 dames et 6 wild cards.

Cependant selon le nombre d'inscriptions au Mid-Amateurs ou au Trophée Seniors peut varier suivant le nombre de compétiteurs inscrits dans chaque catégorie.

Les joueurs seront retenus en privilégiant d'abord l'ordre du Mérite National Seniors, puis l'ordre des index à la date de clôture des inscriptions, puis l'ordre d'arrivée des inscriptions, tout en respectant le nombre minimum de Dames. Il sera réservé 5 places dans le champ des Dames et 15 places chez les Messieurs pour des joueurs non-classés au Mérite Seniors. Si le champ des joueurs est incomplet à la date de clôture des inscriptions, le club peut le compléter en ajoutant des joueurs qui s'inscriront après cette date.

Article 3 - Déroulement de l'épreuve :

Mardi 10 Avril : Parcours d'entraînement (sur réservation auprès du golf)
Mercredi 11 Avril : 18 trous Stroke-Play – **Jeudi 12 Avril :** 18 trous Stroke-Play

Article 4 - Droits d'engagement : (journée d'entraînement comprise)

Non Membres du Golf d'Apremont : **80 Euros** - Membres UGOLF Parisiens : **50 Euros** - Membres du Golf d'Apremont : **30 Euros**

Article 5 - Clôture des engagements :

Mercredi 28 Mars à minuit

La liste des participants sera publiée à partir du Lundi 2 avril sur le site de la Ligue des Hauts de France
Tout joueur déclarant forfait après la date limite d'inscription reste redevable du droit d'engagement

Article 6 - Les inscriptions se feront uniquement par courrier,

Accompagnées du droit d'engagement et seront adressés à :
UGolf Apremont, D606E, 60300 Apremont
Tèl : 03 44 25 61 11 – Courriel : contact@exclusivgolf-apremont.fr

Article 7 - Tirage des départs :

Les horaires de départ du premier tour se feront dans l'ordre croissant des index. Les départs du deuxième tour se feront dans l'ordre inverse des classements brut après le 1er tour.

Article 8 - Départage :

En cas d'égalité pour la première place à la fin de chaque épreuve, Seniors ou Mid-Amateur et par sexe, les joueurs concernés doivent partir en play-off en trou par trou sur les trous 1,2 et 9.

Si le play-off est interrompu (conditions climatiques ou manque de visibilité), le départage se fera sur le score du dernier tour, puis les 9, 6, 3 et derniers trous. Pour les autres places, le départage s'effectuera selon le plan informatique fédéral.

Article 9 - Remise des prix :

Le Jeudi 12 Avril à l'issu de la compétition.
Elle sera suivie d'un cocktail.